



















SOMMAIRE

| Mot du Président du COL | Page 3 |
|--|---------|
| Mot du Président de Chambéry Métropole | Page 4 |
| Notre belle ville de Chambéry | Page 5 |
| Comité d'Organisation Local | Page 6 |
| Programme prévisionnel | Page 7 |
| Informations générales | Page 8 |
| Précisions techniques | Page 10 |
| Procédure pour l'inscription des engagements | Page 12 |
| Fiche d'inscription association | Page 13 |
| Fiche de demande de dérogation | Page 14 |
| Fiche d'autorisation d'hospitalisation | Page 15 |
| Fiche récapitulative | Page 16 |
| Plan d'accès | Page 17 |
| Hébergements | Page 18 |



MOT DU PRESIDENT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Les nageurs de l'élan chambérien participent depuis de nombreuses années aux différents championnats de Natation Sport Adapté en rapportant à chaque fois un lot important de médailles.

Pour la première fois cette année, la jeune Margaux Josse s'est exprimée avec talent sur la scène internationale.

Il n'en fallait pas plus pour que le jeune Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie, prenant exemple sur la réussite de ces sportifs, se lance à corps perdu dans cette organisation des championnats de France de natation.

Le soutien immédiat et massif de Chambéry métropole, de la ville de Chambéry, du Conseil Général et du Conseil Régional a levé les derniers doutes pour que cette manifestation soit une réussite à tous les points de vue :

- réussite sportive avec l'œil affuté de la commission sportive nationale natation de la FFSA en partenariat avec la ligue de natation, de l'ETR Sport Adapté Rhône-Alpes et le club du Soc;
- réussite humaine avec une vraie volonté du comité d'organisation d'accueillir et d'offrir un vrai bon moment de partage et de rencontre.

Nous vous souhaitons une très belle préparation et vous donnons rendez-vous du 25 au 28 juin pour partager ces très beaux moments.

Un premier grand merci pour le soutien des différents partenaires que nous aurons l'occasion de revoir pendant ces 4 jours.

Pour le Comité d'Organisation Local

E Véniard

Président du Comité Sport Adapté Savoie Président du Comité d'Organisation Local



MOT DU PRESIDENT DE CHAMBERY METROPOLE

L'année 2015 est riche en évènements aquatiques d'importance à la piscine de Buisson Rond. En effet, après le meeting annuel du SOC Natation, se dérouleront les championnats de France de Natation Sport Adapté sous l'égide du Comité Départemental et je ne peux que m'en réjouir.

Il s'agit là d'un évènement d'envergure qui permettra non seulement de promouvoir notre agglomération au niveau national mais également d'afficher notre solidarité à l'encontre des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Cette solidarité existe depuis longtemps sur notre territoire car les championnats de France Handisport s'y sont déjà déroulés en 2009. En outre, la piscine de Buisson Rond est labellisée Tourisme & Handicap.

En plus d'un évènement solidaire, il s'agit d'un évènement économique et touristique qui permettra à 400 sportifs et 400 spectateurs de séjourner 2 jours sur notre territoire, de le découvrir rapidement pour, je l'espère, y revenir plus tard et plus longtemps.

Aussi, je félicite le Comité Départemental pour son initiative et je le remercie de son engagement pour le bon déroulement de cet évènement qui sera une réussite. Je tiens également à remercier l'ensemble des participants, bénévoles et spectateurs qui fréquenteront notre équipement.



Xavier DULLINPrésident de Chambéry métropole

NOTRE BELLE VILLE DE CHAMBERY

Etroitement liée à l'histoire de la Maison de Savoie, **l'histoire de Chambéry** est riche d'un millénaire d'influences architecturales, de culturelles diverses et d'évènements qui ont tous façonné la ville telle qu'elle se dévoile aujourd'hui.

Chambéry, ville engagée sur les équilibres et les solidarités ville-montagne!

C'est une ville solidaire de son environnement, impliquée depuis 20 ans, dans la construction, avec les territoires de montagne qui l'entourent, d'un avenir durable.

Cité alpine porte de trois parcs, une situation géographique et une culture "montagne", une histoire de portier des alpes et la présence de Monsieur Louis Besson, père de la loi montagne, sont autant d'atouts qui ont alimenté une volonté politique de positionner la ville de Chambéry comme une ville au service des montagnes.

Chambéry est la destination idéale pour flâner chaque jour dans une nouvelle ambiance. Une envie soudaine de rivages et du bruit des vagues ? **Les lacs** du Bourget, d'Aiguebelette, et d'autres plus petits mais tout aussi charmant sont facilement accessibles depuis la ville.

Trois parcs naturels aux portes de Chambéry... Trois espaces préservés à la faune et à la flore exceptionnelles où vous évader et vous émerveiller :

- Les Bauges : un îlot de nature préservée
- La Vanoise, aîné des parcs nationaux français
- La Chartreuse, un massif sauvage et préservé

Les cépages et crus de Savoie. Les vins savoyards doivent leur typicité à leurs cépages, particulièrement adaptés au climat et au sous-sol calcaire. 2ème activité agricole en Savoie après la production de fromage, la viticulture de Savoie compte 23 cépages.





COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Président

Eric VENIARD

(Egalement Président du CDSA de Savoie)

Trésorière

Alexandra MARION

Secrétaire général

Martine SCHEIFFER

Responsable médical

Nicolas DUPON

Responsable de la Commission Coordination / Logistique

Nicolas BOUGON

Responsable de la Commission Sportive

Patrick JOSSE

Responsable de la Commission Hébergement et restauration

Nicolas PEILLON

Responsable de la Communication

Nicolas BOUGON / Nicolas PEILLON

Responsable développement durable

Nicolas PEILLON

Cadre Technique Nationale en charge de la Natation

Emilie LAISSUS

Déléguée Technique Fédérale

Marion ZACHARIE

CDSA 73 - Maison des Associations 67 rue St François de Sales 73 000 Chambéry

Nicolas BOUGON - Conseiller Technique Fédéral Savoie cdsa73nico@gmail.com / 07 81 66 40 23

Nicolas PEILLON - Agent de Développement Savoie agentcdsa73@gmail.com / 07 83 34 95 91



PROGRAMME PREVISIONNEL

Jeudi 25 juin 2015

14h00 – 18h00 Accueil des délégations

18h00 – 20h00 Possibilité de nager 1/2h pour les D1

(Demande au COL lors des inscriptions)

19h30 – 20h15 Réunion Technique

20h30 Repas

Vendredi 26 juin 2015

06h45 – 8h50 Formation et briefing des officiels (présence entraineurs possible)

08h00 – 8h45 Echauffement

08h45 Ouverture de la chambre d'appel

09h00 – 12h00 Séries

12h00 - 13h30 Déjeuner

13h30 - 14h15 Echauffement

14h30 - 18h00 Séries

19h00 Repas

Samedi 27 juin 2015

08h00 – 08h45 Formation et briefing des officiels (présence entraineurs possible)

08h00 – 08h45 Echauffement

08h45 Ouverture de la chambre d'appel

09h00 – 12h00 Séries

12h00 - 13h30 Déjeuner

13h30 - 14h15 Echauffement

14h30 - 18h00 Finales

19h30 Soirée de Gala

Dimanche 28 juin 2015

07h30 – 08h45 Formation et briefing des officiels (présence entraineurs possible)

08h00 – 08h30 Echauffement

08h30 Ouverture de la chambre d'appel

09h00 – 10h30 Finales

11h00 Coupe de France des Régions

11h30 Mise à disposition des piques niques

Remise des récompenses en parallèle de la compétition

INFORMATIONS GENERALES

Inscriptions

Le championnat de France de Natation relève du règlement Natation FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Natation FFSA 2015, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2014/2015.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe des sportifs doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté. Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ Date et résultats du championnat de qualification,
- ✓ Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique)
- ✓ Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 14 du dossier).

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription.

<u>Les engagements se feront uniquement par internet</u>. Les précisions concernant les modalités d'engagement sont préciser dans le partie « Précisions techniques » de ce dossier.

La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer <u>au plus tard le lundi 25 Mai 2015</u>. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Accueil des délégations

Le service d'accueil se fera le :

Jeudi 25 Juin 2015 - De 14h à 18h
Salle du Rondeau (demander à l'accueil de la piscine).
Piscine de Buisson Rond
Rue Sainte Rose, Parc de Buisson Rond – 73 000 Chambéry

L'entraineur ou le responsable de chaque délégation doit obligatoirement se présenter durant ces tranches horaires, pour les formalités administratives, déclarer les forfaits et recevoir l'ensemble des documents en rapport avec la manifestation. Attention, aucune modification des engagements ne sera possible.



Il sera effectué une vérification des engagements, des licences et des certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale devront présenter leur licence - celle-ci devra faire apparaitre la mention « avec contre-indication ». Un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Natation vous sera également demandé.

Restauration

Les repas du jeudi soir au dimanche midi seront servis à la :

Patinoire de Chambéry Métropole Rue Sainte Rose, Parc de Buisson Rond 73 000 Chambéry

Les piques niques du dimanche midi pourront être retirés à partir de 11h30 à la patinoire de Chambéry Métropole.

Hébergement

Une liste d'hôtels vous est communiquée avec ce dossier, **merci de réserver** vos chambres en téléphonant directement aux hôtels. En précisant que vous venez pour le Championnat de France de Natation Sport Adapté, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels pour les hôtels cités « tarifs préférentiels ».

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des ordonnances des traitements en cours des sportifs.

PRECISIONS TECHNIQUES

Réunion Technique

Une réunion technique aura lieu le jeudi à 19h30

Patinoire de Chambéry Métropole Rue Sainte Rose, Parc de Buisson Rond 73 000 Chambéry

Durant cette réunion des précisions seront apportées sur l'organisation générale de la manifestation et éventuellement sur des points techniques du règlement.

Présence obligatoire d'un représentant par délégation.

Jury

En cas de contestation, un jury souverain est constitué, comme précisé dans les règlements sportifs Natation Sport Sdapté.

Engagements

Les sportifs engagés pour le Championnat doivent avoir validé leurs tests pour classification en D1, D2 ou D3, et avoir réalisé les critères d'engagements lors d'une compétition officielle qualificative (Championnat Départemental ou Régional).

Les ligues devront envoyer par mail à la Commission Sportive Nationale les résultats des tests d'évaluation, les résultats des compétitions qualificatives signés et valider les engagements des sportifs (respect des critères de qualification, validité des temps d'engagement afin d'équilibrer les séries).

Contact: ffz@fabienfernandez.fr

Les engagements se feront en ligne via une « plateforme internet ».

Une fois que les clubs auront réalisés leurs engagements en ligne, le Comité d'Organisation Local et la Commission Sportive Nationale Natation demanderont la validation des inscriptions directement auprès des Ligues, des Comités départementaux et du technicien certifiant les engagements.

Les clubs recevront, par mail, aux alentours du 15 juin l'enregistrement de leurs engagements. Chaque responsable de délégation devra vérifier les engagements et l'orthographe des noms des nageurs avant le 23 juin.

PROGRAMME DES COURSES

Le programme des courses sera remis le jeudi 25 juin 2015 lors de l'accueil des délégations. Le programme cidessous est un programme prévisionnel.

Les épreuves féminines précèdent les épreuves masculines. Les finales « Sénior » précèdent les finales « Vétéran ».

Vendredi 26 juin 2015 (Matin) – Séries

- 800 mètres Nage-Libre (F) D1
- 1500 mètres Nage-Libre (M) D1
- 100 mètres Crawl D2
- 100 mètres Brasse D1
- 200 mètres Dos D1
- 100 mètres Dos D2
- 100 mètres Papillon D1
- 100 mètres Style-Brassé D3
- 50 mètres Papillon D2
- 50 mètres Dos D1
- 50 mètres Style-Brassé D3

Vendredi 26 juin 2015 (Après-Midi) - Séries

- 400 mètres Nage-Libre D1
- 100 mètres Crawl/Dos D2
- 100 mètres Crawl D3
- 100 mètres Nage-Libre D1
- 50 mètres Crawl D2
- 50 mètres Brasse D1
- 50 mètres Dos D3
- 200 mètres Brasse D1
- 200 mètres Quatre-Nages D1
- 200 mètres Dos D2
- 100 mètres Dos D1

Samedi 27 juin 2015 (Matin) – Séries

- 200 mètres Papillon D1
- 50 mètres Nage-Libre D1
- 150 mètres 3-Nages D2
- 400 mètres Quatre-Nages D1
- 200 mètres Nage-Libre D1
- 50 mètres Dos D2
- 50 mètres Crawl –D3
- 50 mètres Papillon D1
- 200 mètres Crawl D2
- 100 mètres Dos D3

Samedi 27 juin 2015 (Après-Midi) - Finales

- 800 mètres Nage-Libre (F) D1
- 1500 mètres Nage-Libre (M) D1
- 100 mètres Crawl D2
- 100 mètres Brasse D1
- 200 mètres Dos D1
- 100 mètres Dos D2
- 100 mètres Papillon D1
- 100 mètres Style-Brassé D3
- 50 mètres Papillon D2
- 50 mètres Dos D1
- 50 mètres Style-Brassé D3
- 400 mètres Nage-Libre D1
- 100 mètres Crawl/Dos D2
- 100 mètres Crawl D3
- 100 mètres Nage-Libre D1
- 50 mètres Crawl D2
- 50 mètres Brasse D1
- 50 mètres Dos D3
- 200 mètres Brasse D1
- 200 mètres Quatre-Nages D1
- 200 mètres Dos D2
- 100 mètres Dos D1

Dimanche 28 juin 2015 (Matin) - Finales

- 200 mètres Papillon D1
- 50 mètres Nage-Libre D1
- 150 mètres 3-Nages D2
- 400 mètres Quatre-Nages D1
- 200 mètres Nage-Libre D1
- 50 mètres Dos D2
- 50 mètres Crawl –D3
- 50 mètres Papillon D1
- 200 mètres Crawl D2
- 100 mètres Dos D3
- Coupe de France des Régions



PROCEDURE POUR INSCRIPTION DES ENGAGEMENTS POUR CHAQUE SPORTIF

L'inscription pour les épreuves se fait via Internet au lien suivant : http://www.manif.sportadapte-rhonealpes.org/manifestation.php?manif=142

Etape 1:

Choisir sa structure (club, comité, etc.) - Pour les nouvelles structures, descendre dans le menu déroulant et choisir «enregistrer ma structure». Ensuite remplir l'encart sur la gauche (nom du responsable...).

Etape 2 :

Enregistrer chaque athlète. Un récapitulatif apparaît dans un encart à droite.

Vous trouverez un tutoriel sur la plate-forme dans «comment utiliser la plate-forme». L'utilisation de cette plate-forme est simple! www.manif.sportadapte-rhonealpes.org/tutoriel.pdf
Les personnes ne disposant pas d'internet doivent se rapprocher de leur ligue ou comité départemental.



ENGAGEMENTS EN LIGNE OBLIGATOIRE



FICHE D'INSCRIPTION ASSOCIATION

À renvoyer avant le 25 mai 2015 avec le règlement

Par courrier:

CDSA 73 - Maison des Associations 67 rue St François de Sales 73 000 CHAMBERY

| N° Affiliation : | Nom de l'association ou établissement : | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|---------|--|--|
| Adresse : | | | | | | |
| Nom et numéro de li | cence du responsable de la | a délégation (<u>obli</u> | gatoire) : | | | |
| Tél. : | Fax : | Ma | ail. : | | | |
| PRE | STATION | PRIX/PERS | NOMBRE | MONTANT | | |
| Formule 1 Sportif Inscription au championnat avec repas | | 90 € | D1: D2: D3: | | | |
| Formule 2 Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration | | 45 € | D1: D2: D3: | | | |
| Formule 1 Encadra Forfait restauration | nt | 70 € | | | | |
| Formule 2 Encadra Forfait sans restaurat | | 25 € | | | | |
| | | | TOTAL: | | | |
| Merci de préciser tou | ut régime alimentaire parti | culier : | | | | |
| Nombre : Type de régime : | | | | | | |
| Ci-joint le règlemen | t complet par chèque d'un | montant de : | | euros | | |
| Chèque : | | de la band | : aup | | | |
| Pour virement - nou | ıs demander un RIB par ma | il. | | | | |
| Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. | | | | | | |

LIEU:..... DATE:.....



FICHE DE DEMANDE DE DEROGATION

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

| Je soussigné(e) | | |
|---|---|--------------------|
| | , agissant en s ance, pour le motif (cocher une des case | |
| ☐ Demande de sur classem | ent (joindre certificat médical) | |
| ☐ Absence de compétition | qualificative sur la saison en cours | |
| ☐ Absence pour raison méd | licale lors de la compétition qualificativ | ve . |
| (merci de nous fournir le | Certificat médical daté et signé par le r | nédecin) |
| ☐ Autre motif | | |
| | | |
| Visa de l'association et nom de responsable | Visa et signature du Président de la Région | Visa et nom du DSF |
| | | |
| Nom, qualité et coordonnées du | certificateur : | |
| Avis du certificateur | | |
| ☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable | Commentaires | |
| Avis définitif du DSF | | |
| ☐ Favorable ☐ Réservé ☐ Défavorable | Commentaires | |
| | | |



FICHE D'AUTORISATION D'HOSPITALISATION

| Je soussigné(e) | |
|--|---|
| Représentant légal de | , agissant en son nom, autorise : |
| Le médecin du championnat de France à prendre tou d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgica | ites les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, ale sous anesthésie générale. |
| Cette autorisation pourra être révoquée à tout mome La présente autorisation est personnelle et incessible. | · |
| | |
| | Fait àLeLe |
| | |

Signature



FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les engagements ne seront officiellement validés qu'à la réception de la « fiche d'inscription association » accompagnée du règlement total des frais d'inscriptions et de l'inscription des engagements sur la plate-forme internet.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Ceci doit être transmis avant le lundi 25 mai 2015.

Passée cette date aucune modification, annulation ou remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'avis médical.

Une fois que les clubs auront réalisés leurs engagements en ligne, le Comité d'Organisation Local et la Commission Sportive Nationale Natation demanderont la validation des inscriptions directement auprès des Ligues, des Comités départementaux et du technicien certifiant les engagements.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

| Avant le 25 mai 2015 : |
|--|
| □ La fiche d'inscription délégation □ La participation financière (le règlement complet par chèque ou par virement, demandez le RIB) □ La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF) □ Fiche d'autorisation d'hospitalisation □ Les engagements en ligne via la plate-forme internet |
| A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition): A présenter lors de l'accueil le jeudi 25 juin 2015 Licence compétition en cours de validité pour chaque sportif Certificat de non contre-indication de la natation en compétition en cours pour chaque sportif présentant une contre-indication sur sa licence Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif) Ordonnance des traitements en cours |

<u>Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.</u>

PS: La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



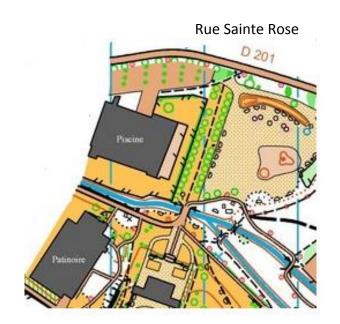
PLAN D'ACCES

ADRESSE DU LIEU DE LA COMPETITION/D'ACCUEIL:

Piscine Chambéry Métropole Rue Sainte Rose - Parc de Buisson rond 73000 *Chambéry*

ADRESSE DU LIEU DE RESTAURATION:

Patinoire de Chambéry Métropole Rue Sainte Rose - Parc de Buisson rond 73000 *Chambéry*





HEBERGEMENTS

Hôtels de Chambéry avec tarifs préférentiels

| Hôtels de Chambéry avec tarifs préférentiels | | | | | | | |
|--|--|----------------------------|----------------|--|-------------------------------|---------------------------|----------|
| Nom | Adresse | Adresse email | Téléphone | Nbre de chambres disponibles | Prix chambre 2 personnes/nuit | Prix petit déjeuner | Capacité |
| ART hotel | 154 rue Sommeiller - Chambéry | info@arthotelchambery.com | 04.79.62.37.26 | 10 chambres 2 lits ou lit double | 38 | 6 | 20 |
| Campanile | ZA de l'Erier - 30 Rue Francois Pollet - Chambéry | chambery@campanile.fr | 04.79.25.98.98 | 20 ch. 2 lits et 10 ch. grand lit | 53 | 9,9 | 60 |
| Mercure | 183 place de la gare - Chambéry | h1541@accor.com | 04.79.62.10.11 | 40 à 50 chambres sous réserve dispo | 83 | (buffet) 14 | 100 |
| Ô pervenches | 600 chemin des Charmettes - Chambéry | contact@lespervenches73.fr | 04.79.33.34.26 | 7 doubles (lit double) - 2 chambres communiquantes 4 personnes(1 lit double + 2 lits simples à 100 euros) | 50 € | 8,5 | 22 |
| Première Classe | 76 Rue François Pollet - Chambéry | chambery@premiereclasse.fr | 04 79 26 02 90 | 12 ch. 3 lits séparés - 20 ch lit double + lit superposé 3 personnes | 42 | 4,9 | 96 |
| Altédia Hôtel | 61 rue de la République · 73000 Barberaz | info@hotel-altedia.com | 04 79 600 500 | Ch 1 pers Ch 2 pers | 60 € 68 € | Inclus | 121 |



HEBERGEMENTS

Hôtels à proximité de la piscine Chambéry métropole

| Hotels a proximite de la piscine Chambery metropole | | | | | | | |
|---|---|----------------------------------|----------------|--|-------------------------------|---------------------------|----------|
| Nom | Adresse | Adresse email | Téléphone | Nombre de chambres disponibles | Prix chambre 2 personnes/nuit | Prix petit déjeuner | Capacité |
| Kyriad Chambéry Centre Curial | 371 rue de la République · 73000 Chambéry | chambery.centre@kyriad.fr | 04 79 36 13 64 | 62 chambres double | 75 € | 8,50€ | 346 |
| Ô pervenches | 600 chemin des Charmettes - Chambéry | contact@lespervenches73.fr | 04.79.33.34.26 | 7 doubles (lit double) - 2 chambres communiquantes 4 personnes(1 lit double + 2 lits simples à 100 euros) | 50€ | 8,50€ | 22 |
| Théâtre Hôtel | 9 rue Denfert Rochereau · 73000 Chambéry | theatrehotelchambery@free.fr | 04 79 85 76 79 | | 76 à 78€ | (buffet) 9€ | 50 |
| Hôtel Kyriad La Ravoire | 597, Rue Costa de Beauregard · 73490 La Ravoire | hotel.kyriad.laravoire@orange.fr | 04 79 71 37 06 | | 49 à 80€ | 9€ | 86 |



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél: 01 42 73 90 00 – Fax: 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaires Institutionnels









Partenaire principal



Fournisseurs officiels





Partenaires locaux









